
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 21 octobre 2024

Le SNER - Service de Navettes Express Régional - embarque les clermontois !

NOUVEAU : une navette 100% électrique permet de relier Clermont-Ferrand à l'aéroport Lyon-Saint Exupéry en passant par Saint-Etienne en 2h45 et pour moins de 80 €!

Totoom a créé le SNER (Service de Navettes Express Régional) en 2023 en Haute-Loire. Synthèse d'un service de cars, de chauffeurs privés et de covoiturage, Totoom propose un mode de transport partagé pouvant accueillir jusqu'à 6 passagers en porte-à-porte, avec des vans 100% électriques. Ce service, complémentaire aux offres de mobilités existantes, est une alternative à la voiture thermique en autosolisme. *"Totoom répond à la problématique des particuliers et des professionnels sans oublier la dimension de l'inclusivité. Les chauffeurs sont affables, les vans sont confortables et les prix modérés. C'était important d'associer tous ces éléments pour proposer une solution de mobilité bas carbone incitative et attractive, en complément des autres infrastructures."* précise Jean-Marc Dardalhon, Président de Totoom.

Totoom répond à plusieurs besoins !

Les navettes sillonnent des lignes prédéfinies, prennent en charge à domicile ou en entreprise, rejoignent les métropoles et nœuds de communication régionaux, pénètrent des zones peu denses jusqu'alors inaccessibles par les collectivités, réduisent la fracture mobilité, désenclavent les territoires et diminuent l'empreinte carbone liée au transport routier (30% des émissions en France).

Une écologie positive.

Totoom apporte plus de confort (vans électriques haut de gamme avec des chauffeurs bienveillants et des services personnalisés), réduit les contraintes liées au voyage par un gain de temps, une diminution du stress, de la fatigue et des risques liés à la conduite, supprime les frais annexes à la voiture personnelle (parking, péage, PV...) et procure un gain de productivité pour les entreprises et une amélioration de la qualité de vie au travail.

Un service de mobilité 100 % électrique accessible à tous.

Totoom s'adresse aux particuliers et aux professionnels. Le service est identique à tout public, et défend une véritable mobilité inclusive, mettant ainsi en application le droit à la mobilité pour tous décrit dans la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM). Par ailleurs, la philosophie de l'entreprise, basée sur le service au passager (port des bagages, accompagnement personnalisé, alimentation 220V, collations à bord...), est parfaitement adaptée au transport des personnes en situation de handicap dont 80 % ne requiert pas de véhicules spécialisés.

OrbiMob' est une association loi 1901. Elle a le double défi de sensibiliser aux enjeux/solutions de la mobilité de demain et de résoudre la problématique territoriale. Elle impulse et aide des projets de mobilité à voir le jour en partenariat avec les acteurs du territoire, sur la base d'une stratégie multimodale et économiquement réaliste.

CONTACTS PRESSE :

Françoise PERRET-BERNARD – 06 08 85 31 34 – francoise.bernard@orbimob.com
Valentine BLANCO - 07 71 10 02 45 – v.blanco@totoom.fr

La navette Clermont-Ferrand - Lyon-Saint Exupéry.

Depuis le mois d'octobre 2024, Totoom a ouvert la ligne Clermont-Ferrand/Saint-Étienne/Lyon-Saint Exupéry avec la possibilité de faire des arrêts et prises en charge intermédiaires. Elle dessert ainsi 163 communes. La navette effectue 3 allers-retours par jour pour moins de 80 € (79€ Clermont-Ferrand/Lyon-Saint Exupéry, 59 € pour Clermont-Ferrand/Saint-Etienne, 39 € Saint-Etienne/Lyon-Saint Exupéry). D'ici le printemps 2025, 6 allers-retours sont prévus et la politique tarifaire est amenée à évoluer à la baisse au fur et à mesure de la croissance de la fréquentation. Le service est garanti 7j/7, 365 jours par an, de 4h00 à 23h00, et assuré dès la première réservation.

Pour réserver un Totoom, rien de plus simple.

Chaque utilisateur peut réserver

- via l'application
- le site Web www.totoom.fr
- par téléphone en réponse à la fracture numérique au 07 71 10 02 45.

Des codes promotionnels permettent des réductions allant jusqu'à 20 %.

Pour plus d'informations : <https://www.totoom.fr/>

OrbiMob' est une association loi 1901. Elle a le double défi de sensibiliser aux enjeux/solutions de la mobilité de demain et de résoudre la problématique territoriale. Elle impulse et aide des projets de mobilité à voir le jour en partenariat avec les acteurs du territoire, sur la base d'une stratégie multimodale et économiquement réaliste.

CONTACTS PRESSE :

Françoise PERRET-BERNARD – 06 08 85 31 34 – francoise.bernard@orbimob.com

Valentine BLANCO - 07 71 10 02 45 – v.blanco@totoom.fr
